

<https://larcenciel.be/spip.php?article916>



# Feu vert pour une Nouvelle école à Attert

- EDUCATION ET FORMATIONS - • EDUCATION NOUVELLE -



Groupe Belge  
d'Education  
Nouvelle

Date de mise en ligne : lundi 13 février 2017

---

Copyright © LARCENCIEL - site de Michel Simonis - Tous droits réservés

---

Voici de quoi nous réjouir.

A l'instar de la Maison des enfants de Buzet (Floreffe), Isabel Ledecq, avec l'aide de Charles Pepinster, Jean-François Manil et Léonard Guillaume, a réussi à obtenir à Attert, à défaut d'Arlon, le projet d'une nouvelle implantation Education Nouvelle, qu'il est prévu d'ouvrir le 1er septembre prochain.

Grâce aussi à toute une mobilisation des habitants et des parents dès l'été dernier.

Voici la page du journal 'L'Avenir du Luxembourg' qui vous raconte ce qui vient de se passer là-bas.

## Sommaire

- [Les motivations du collège](#)

**Arlon n'a pas semblé intéressé, Attert a saisi la balle au bond. l'école à pédagogie alternative verra le jour le 1er septembre**

**Le 7 octobre. les partisans de l'école EnovA ont défilé dans les rues du centre d'Arlon. Aujourd'hui, ils ont obtenu satisfaction à Attert.**

[https://larcenciel.be/sites/larcenciel.be/local/cache-vignettes/L298xH400/le\\_bourgmestre\\_d\\_attert-cad16.jpg](https://larcenciel.be/sites/larcenciel.be/local/cache-vignettes/L298xH400/le_bourgmestre_d_attert-cad16.jpg)

Un article de Christian VAN HIRCK dans "L'avenir du Luxembourg"

Le projet d'implantation de la Nouvelle Ecole portée par EnovA n'en finit plus de faire des vagues. Après la tentative avortée de l'implanter sur le territoire d'Arlon, les promoteurs se sont tournés vers la commune d'Attert.

[https://larcenciel.be/sites/larcenciel.be/local/cache-vignettes/L400xH250/de\\_file\\_-2a257.jpg](https://larcenciel.be/sites/larcenciel.be/local/cache-vignettes/L400xH250/de_file_-2a257.jpg)

Le collège communal attertois a été plus séduit (c'est un euphémisme) que celui d'Arlon et a pris la balle au bond pour concrétiser l'implantation d'une école dispensant une pédagogie alternative (*Education nouvelle*), dès la prochaine rentrée de septembre, probablement dans une salle aménagée dans l'ancien presbytère. Une seule voix s'est opposée à la proposition et quatre conseillers se sont abstenus. Le collège a longuement motivé sa décision (voir ci-contre). Du côté de ceux qui ne partagent pas le même enthousiasme, Maurice Houssa et son groupe Horizon 2030 se sont abstenus, *"non pas pour s'opposer au projet pédagogique qui semble être porté par des gens valables qui ont envie de s'investir mais parce que le choix de l'implantation à l'ancien presbytère ne me semble, pour des raisons pratiques, pas judicieux"*.

Des conseillers de la majorité semblent aussi s'interroger (...) et une autre conseillère de la majorité, Carine Moris, s'est abstenue : *"Je ne suis pas nécessairement contre cette nouvelle pédagogie, a tenu à préciser la conseillère, mais je crains que cette implantation ne crée pas mal de problème quant aux modalités qui vont l'entourer"*.

Craintes et interrogations dans le monde de l'enseignement communal.

La dernière séance du conseil communal avait montré que tout le monde ne voit pas cette implantation d'un œil nécessairement enthousiaste. Lors d'un débat animé, qualifié de riche par Josy Arens, des voix s'étaient fortement fait entendre pour s'opposer au projet. La réunion d'information organisée par la suite par le collège, a incontestablement convaincu le collège et la grande majorité des conseillers, mais au sein de l'enseignement communal, les inquiétudes de certains restent vives.

Maintenant que la décision est actée, l'attention va se porter sur la rentrée de septembre. Cette expérience pilote à laquelle, à la date d'aujourd'hui, 63 enfants sont déjà pré-inscrits (55 venant d'Arlon, pour 8 de la Vallée de l'Attert), remporte un incontestable succès, comme là où elle s'est implantée, entre autres, à Buzet (Florefe) et à Marcinelle (Charleroi).

## Les motivations du collège

- Considérant qu'un nombre toujours plus important de parents d'élèves est en recherche d'une alternative à l'école traditionnelle,
- Considérant que selon les études PISA menées par l'OCDE, il ressort que les élèves fréquentant des établissements où les échanges enseignants-élèves sont optimisés, sont susceptibles d'être plus performants,
- Considérant qu'une école dont le projet pédagogique serait basé sur l'Education Nouvelle, offrirait une telle alternative aux parents et aux élèves désireux d'une autre forme d'enseignement,
- Considérant que la Commune d'Attert dispose de la possibilité de rouvrir une implantation scolaire pour un tel projet,
- Considérant que ce projet d'établissement s'inscrira dans le cadre défini par le projet pédagogique de la commune d'Attert et assurera la maîtrise par tous des savoirs sociaux et scolaires par les moyens spécifiques suivants :

- **Développer le goût d'apprendre et la confiance en soi en supprimant le mesurage des points, les récompenses et les punitions,**
- **Développer l'esprit de solidarité,**
- **Considérer l'erreur comme une composante essentielle de l'apprentissage,**
- **Remplacer les devoirs obligatoires par des recherches libres à présenter devant ses condisciples,**
- **Présenter le chef-d'œuvre pédagogique comme alternative supplémentaire aux épreuves externes,**
- **Assurer un développement corporel harmonieux,**
- **Développer l'expression de soi, la communication et la créativité,**
- **Développer l'esprit critique et scientifique,**
- **Développer des liens entre les élèves, l'équipe éducative, le Pouvoir organisateur et les familles.**

Sur proposition du collège communal, le conseil communal, après en avoir délibéré, décide du principe de rouvrir une 8e implantation scolaire pour accueillir le projet pédagogique alternatif proposé par EnovA et charge le collège communal de mener toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de ce projet à partir du 1er Septembre.

<https://larcenciel.be/sites/larcenciel.be/local/cache-vignettes/L362xH400/isabel-e44ae.jpg>